



POMME DE TERRE

N° 21

du 04/07/2023

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Observateurs

AGRI BEAUCE, AC Négoce, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, FREDON Centre-Val-de-Loire, Les 3 Laboueurs, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA, SELECT UP, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

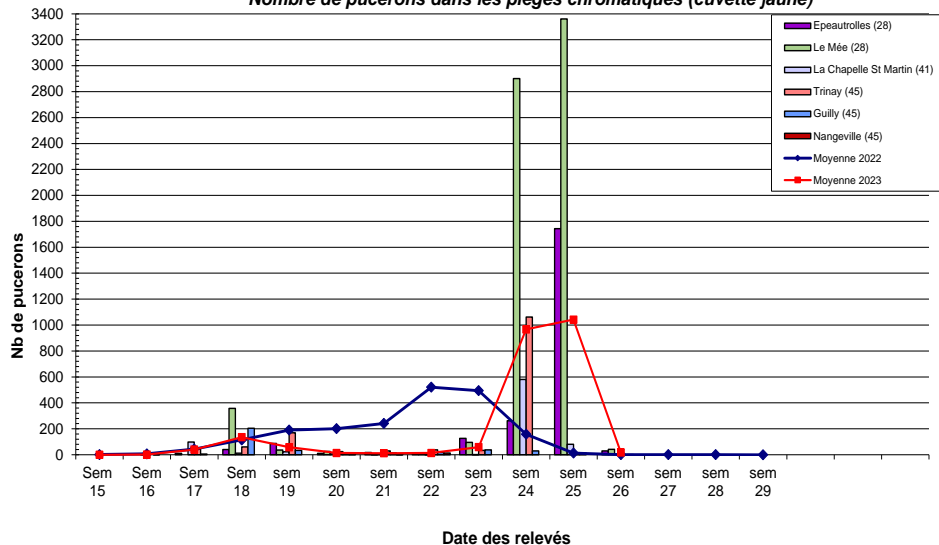
EN BREF

- La majeure partie des parcelles sont au stade floraison voir début sénescence.
- Mildiou : Avec le retour des averses attendu cet après-midi et pour le weekend à venir, il faudra être vigilant dans tous les secteurs.
- Quelques tâches de mildiou ont été observées la semaine dernière en parcelle dans les secteurs de Terminiers (28), de Ouarville (28), Germignonville (28), Moinville-la-Jeulin (28), Sancheville (28), Moutier en Beauce (28) et Guilly (45).
- Malgré le temps plus humide, seul la station de Boissay Sancheville a atteint le seuil de nuisibilité pour les variétés sensibles le 01/07.
- Sur la base des données prévisionnelles, le seuil de nuisibilité ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours.
- Doryphores : De nombreux foyers d'adultes et des larves sont encore observés dans la plaine. Quasiment tous les secteurs observés dans Vigicultures sont concernés avec plus ou moins de pression.
- Pucerons : Baisse significative des pucerons dans le réseau d'observation. Les auxiliaires présent sur l'ensemble des parcelles
- Plan National d'intervention Sanitaire d'Urgence pour le Popillia japonica. Toute suspicion de présence doit être signalée au SRAL

PUCERON

Le pic des vols de pucerons semble terminé. Une moyenne de 18 pucerons sur 4 parcelles analysé dont 9 Myzus persicae pour la totalité des sites.

Evolution des populations de pucerons en 2023 (comparaison captures moyennes 2022)
Nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Les auxiliaires des pucerons sont toujours présents (cantharides, coccinelles) sur l'ensemble des parcelles suivies par le réseau.



MILDIU

Des remontées de parcelles ayant des traces de mildiou ont été effectuées la semaine dernière :



La photo de gauche provient d'une parcelle dans le secteur de Ouarville (28), on voit des taches brun-marron, auréolée d'une décoloration vert clair. Ce liseré vert clair est un bon moyen de discriminer le mildiou. Il en va de même pour la photo de droite qui elle, a été prise dans le secteur d'Ymonville (28).



Photo : M. Sevin



Photo : M. Sevin

Ci-dessus, des photos d'un foyer de mildiou dans le secteur de Terminiers (28)

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

⇒ **La réserve de spore** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourrait contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**

- Lorsque la réserve de spore est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.
- L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :
- si la réserve de spore atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
- si la réserve de spore atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires;
- si la réserve de spore atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spore donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

⇒ **Les poids de contamination** : Ils représentent **l'intensité du phénomène de contamination**. Il va donc dépendre de la réserve de spore et des conditions météorologiques (index de contamination). **C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**

Situation au 04 Juillet 2023

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Niveau de risque au 04/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				04/07 au 06/07			
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Boissay Sancheville (09h)	faible	Le 01/07 sur VS	NON	NON	NON	3.8
	Chartres (07h)	faible	-	NON	NON	NON	3.8
	Châteaudun (07h)	faible	-	NON	NON	NON	4
Loir-et-Cher (41)	Ouzouer le Marché (09h)	faible	-	NON	NON	NON	3.2
	Oucques la Nouvelle (08h)	faible	-	NON	NON	NON	1.8
	Choue (07h)	faible	-	NON	NON	NON	2.6
Loiret (45)	Outarville (10h)	faible	-	NON	NON	NON	5.6
	Pithiviers (08h)	faible	-	NON	NON	NON	4.4
	Amilly (06h)	faible	-	NON	NON	NON	3
Essonne (91)	Boigneville (06h)	faible	-	NON	NON	NON	5.8

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des averses sont encore attendues cette après-midi. Ensuite le temps devrait être ensoleillé jusqu'à vendredi soir où des orages pourraient éclater sur l'ensemble de la région. Ce temps instable pourrait perdurer ce weekend. Les températures devraient remonter en fin de semaine et devraient être comprises entre 17° et 30°C.

Aujourd'hui, le risque mildiou est faible sur l'ensemble des secteurs. Les réserves de spores restent faibles et seul le secteur de Boissay Sancheville a atteint le seuil de nuisibilité pour les variétés sensibles il y a 3 jours. En effet la journée du 1^{er} juillet a connu des conditions favorables au mildiou et de petits poids de contaminations ont été observés dans Mileos. Ces contaminations n'étaient pas significatives et ont contribué à vider les réserves de spores sans suffire à dépasser des seuils de nuisibilité.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les deux prochains jours.

Cependant, il faut rester plus prudent dans les parcelles avec des variétés sensibles irriguées proche de parcelles ayant du mildiou observé.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Rappel : la modélisation Mileos est effectuée hors irrigation.



Popillia japonica



L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de Popillia japonica et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).

Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).

Pour plus d'information : cliquez sur l'image



Quelques chiffres :

- Coût des dégâts estimés de PJ aux USA : 450 Millions \$ par an
- Au Piémont, une grande variation d'impact sur vigne est observée : défoliation de 10 à 100% avec des pertes de rendement allant de 0 à 80%.
- les adultes se nourrissent sur un large spectre de plantes hôtes incluant 404 plantes hôtes de 92 familles botaniques dont des arbres fruitiers (pommier, prunier, ...), des espèces forestières (érable plane, peuplier noir, ...), des grandes cultures (maïs, soja, ...) ou de légumes (asperges, haricots, ...), des plantes ornementales (rosiers, ...), des espèces herbacées (espèces du genre Festuca, Lolium et Poa utilisées dans les pelouses et les gazons) et des espèces sauvages (trèfles, ronces, ...) et la vigne.

À voir :

Éventuel prédateur de Popillia : <http://www.vivaces.net/ScarabeeParasitoide.html>